

Date publication : 18 décembre 2025

N° 2025-071

ARRÊTÉ
COMPLÉTANT L'ORGANISATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2026 ET FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus à l'article 11 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant la liste des options pour les concours d'adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe en application de l'article 3 du décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 25 novembre 2024 décidant d'organiser en 2026 l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de Gestion des Pays de la Loire ;

*Notre mission,
faciliter
les vôtres !*

Vu la convention régionale des Centres de Gestion des Pays de la Loire relative aux modalités d'organisation mutualisée des concours et examens du 18 juillet 2024 ;

Vu l'arrêté n° 2025-030 du 25 avril 2025 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe ;

Sur proposition de la Directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée ;

ARRETE :

Article 1 : ADMIS A CONCOURIR

Les 207 candidats dont les noms figurent ci-dessous sont admis à participer à l'épreuve écrite de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

ADINANI OUSSENI	Léandre	BOURDIN	Hugues
AJANOU	Driss	BOUREAU	Kilian
ALLETZ	Benjamin	BOURGEOIS	Jérémy
ANDRE	Bastien	BOUTINKHAR	Radi
ARDOIS	Jérôme	BRISSON	Christelle
BAS	Vincent	BROCHARD	Guillaume
BAUSMAYER	David	BROSSARD	Dylan
BAUSMAYER	Cédric	BRUNEAU	Steven
BELIVEAU	Eliot	CAILLO	Juliette
BERNIS	Tiffany	CARLIN	Pierre-Emmanuel
BERTRAND	William	CHABERT	Jérémy
BESSEAU	Fabien	CHABOT	Aurélie
BIGGS	Belinda	CHARRE	Franck
BIGOT	Christopher	CHATREFOU	Guy
BINET	Thomas	CHEBANI	Ridjali
BLAIS	Emmanuelle	CHEVALIER	Thierry
BOBET	Anaïs	CHEVALIER	Luc
BOBINET	Stanislas	CHOBLET	Gaylord
BOCQUEL	Corentin	CHOCTEAU	Carl
BOIVINEAU	Clément	CLINCKEMAILLIE	Philippe
BOIZUMEAU	Tiffanie	COUHADA	Dylan
BONNAUD	Sébastien	COULAIS	Hugo
BONNEAU	Romain	COUPRIE	Martin
BONNENFANT	Freddy	COURTABESSERIE	Nicolas
BOSSARD	Lionel	COUSSEAU	Romain
BOUCONTET	Sébastien	COUSSEAU	Dorothee
BOULIOL	Stéphane	CREPIN	Davy-John
BOUMRAR	Marwane	DA QUINTA GOMES	Fernando

DAFAURE	Solène	GOMEZ	Bernard
DAMAYE	Nicolas	GOURAUD	Mickaël
DANDONNEAU	Alexandre	GOURDON	Bryan
DE BAUDRY D ASSON	Francois	GROLIER	Aurélie
DE MELLO	Pierre	GROSSEAU	Nicolas
DEBEIRE	Julien	GROSSIN	Jean-Paul
DEJOURS	Morgan	GUÉDON	Kévin
DELAUNE	David	GUERIN	Sarah
DELAVEAU	Armelle	GUERIN	Erwan
DEVAUD	Carine	GUIBERT	Patrice
DEVINEAU	Virginie	GUICHET	Mickael
DIXNEUF	Étienne	GUYAU	Bastien
DORMOIS	Jonathan	GUYON	Lionel
DOUDIER	Quentin	GUZZO	David
DOUGET	Dimitri	HATTENBERGER	Aurélien
DOUILLARD	Alexis	HELIAS	Florian
DUPONT	Mélissa	HERAUD	Nicolas
DUPONT	Jerome	HUET	Nicolas
ECOTIERE	David	IMBERT	Kevin
FAJOUX	Franck	JARNY	Cyril
FAUCHER	Amelie	JEAN	Jacky
FESTIEN	Clément	JEUSSELIN	Christophe
FILLON	Ludovic	JOUANNETAUD	Corentin
FLORENCEAU	Steven	KEUSSÉOGLOU	Mathieu
FONTENEAU	Anthony	LACROIX	Maryline
FONTENIT	Steve	LAMOULIE	Christophe
FRIQUET	Aloïs	LANCELEUR	Octave
GABORIT	Fabien	LANDON	Stewie
GACHET	Emmanuel	LARGEAUD	Christopher
GANDEMER	Alexis	LARIGNON	Aurélien
GANDOIN	Stéphane	LAUTRU	Vincent
GARAU	Julien	LE HOUËDEC	Bastien
GAUCHER	Germain	LEBOEUF	Tony
GAUCHER	Jesse	LEBRUN	Vincent
GAUTIER	Bruna	LECOINDRE	Pierrick
GAUTIER	Danny	LEMOINE	Mickaël
GAUVRIT	Steven	LEPINE	Corentin
GAUVRIT	Arnaud	LEROY	Julien
GAUVRIT	Aurelien	LESUEUR	Jean
GEFFARD	Philippe	LOPPY	Desire
GILLIER	Damien	MALEZY	Florent
GILLON	Maxime	MALLARD	Christophe
GISBERT	Guillaume	MARET	Baptiste
GOBET	Christophe	MARIONNEAU	Nicolas

MAROT	Olivier	RENAUDIN	Carmela
MARTIN	Anthony	RIAULT	Alexis
MARTINEAU	Florian	RICHARD	Jean-Vick
MARTINEZ	Séverine	RICHETTA	Benjamin
MAYEUX	Florent	ROBELIN	Jordan
MEVEL	Aurélien	ROBINE	Nathalie
MICHEL	Antoinette	ROCHETEAU	Laura
MOINET	Adeline	ROUFFINEAU	Ludovic
MONCHATY	Baptiste	ROUILLON	Aurore
MORANDEAU	Christophe	ROUSSE	Nathan
MOREAU	Precilia	<i>RUIZ</i>	<i>Mickael</i>
MOREAU	Cédric	SARRE	Ludovic
MOREAU	Charly	SEGUIN	Dany
NICOLEAU	Yoann	SEIGNE	Guillaume
NIVET	Freddy	SOULARD	David
OSWALD	Sébastien	TABLEAU	Jimmy Maxime
PADIOU	Gildas	TAILLE	Michelle
PAJOT	Cyril	TALBOT	Jean-Louis
PARVEAU	Jean-Christophe	TALINEAU	Simon
PETIT	Nathalie	TARDÉ	Gwenael
PEUAUD	Mathieu	THEBAULT	Robin
PINEAU	Martin	THOREAU	Guillaume
PINEAU	Sylvain	THUAULT	Anthony
PIRONDEAU	Dietrich	TIFOURA	Muriel
PIVETEAU	Franckie	TOULLIER	Alain
PLISSON	Samuel	TRIOLETT	Teddy
PONDEVIE	Frédéric	VAVASSEUR	Marine
PUECH	Sébastien	VEILLON	Celine
RAMOS MATIAS VAZ	Joaquim	VERTAIN	Virginie
RAUTUREAU	Marvin	VITRAINI	Brandon
RAVON	Eric	ZIDAR	Charlotte
RENAUDIN	Geoffrey		

Article 2 : EPREUVE ECRITE

L'épreuve écrite se déroulera le jeudi 22 janvier 2026 après-midi, à l'adresse suivante :

Salle du Moulin Rouge - Route du Chatelier - 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE

- ⇒ 13 h 15 : Entrée des candidats,
- ⇒ 14 h 00 : Début de l'épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription.

Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinés à

vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat (coefficient 2).

Article 3 : SURVEILLANCE

Sont **chargées de la surveillance** de l'épreuve écrite de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, les personnes ci-dessous énumérées :

SALLE DU MOULIN ROUGE - ROUTE DU CHATELIER - 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE

Membre du jury : Monsieur Marc CHEVALIER

Responsable : Céline JOLAIS

Surveillants :

Bruno DUDIT

Marie-Christine ARCHAMBEAU

Laurence BELLIER

Delphine GAY

Amandine HERMOUET

Article 4 : EXÉCUTION

La Directrice du Centre de Gestion de la Vendée est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat en Vendée et publié par affichage électronique sur le site internet du Centre de Gestion de la Vendée.

Article 5 : INFORMATIONS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à La Roche-sur-Yon,

LE PRÉSIDENT,

Eric HERVOUET